

Le 11 février 2026 s'est tenu à Bruxelles un groupe de travail rassemblant des délégués CGSP-ACOD de toutes les cabines de signalisation de Belgique ainsi que du Traffic Control. Lors de ce groupe de travail, nous avons discuté du projet de la direction IO1 : « Control Room 2.0 ».

GROUPE DE TRAVAIL CGSP-ACOD DU PERSONNEL IO.1 DES CABINES ET DU TC

1. Contexte du projet

En introduction, le contexte du projet a été rappelé :

Concentration à un central dispatch et 10 salles de commande aujourd'hui, chargés de l'application des mesures de sécurité et

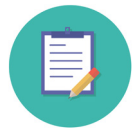
de la régulation. Avec le projet Control Room 2.0, la direction veut revoir les rôles et la répartition des prestations dans les cabines de signalisation.

L'un des arguments avancés est notamment l'évolution technologique, qui pourrait impacter la charge de travail en cabine.

IO1 implique le personnel afin de définir une configuration, l'implémenter puis l'évaluer.

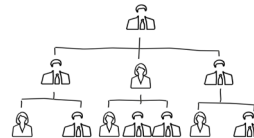
Ainsi, à Mons, où une nouvelle configuration a été mise en place, celle-ci a été décidée après quatre réunions avec un groupe d'agents de la cabine et des représentants syndicaux.

La configuration a ensuite été implémentée et évaluée. Lors de cette évaluation, plusieurs points problématiques ont été discutés, notamment : l'introduction d'un roulement, afin d'offrir davantage de stabilité dans le tableau de service; la répartition des responsabilités dans la cabine, etc..



2. Redéfinition des rôles dans Control Room 2.0

Le projet prévoit une réorganisation des fonctions :



- Traffic Officer (TO) : devient chef d'équipe, prend la décision finale en temps réel.
- Supervisor : responsable de la régulation et de la surveillance du trafic dans la zone d'action, ainsi que de l'application des mesures de sécurité. Possibilité de déléguer certaines tâches au surveillant.
- Surveillant : applique les mesures de sécurité en fonction de la charge de travail (en coordination avec le Supervisor) et participe à la régulation du trafic ferroviaire.
- Traffic Controller : assure la régulation du trafic ferroviaire et justifie les retards.

3. Rôle des syndicats

Les représentants syndicaux (délégués et permanents) sont impliqués tout au long du processus.

Nos priorités sont notamment :

- garantir un effectif suffisant : Control Room 2.0 ne peut pas servir à compenser un manque structurel de personnel ;
- veiller à éviter des pertes salariales, notamment en raison d'une éventuelle diminution des allocations de nuit ou de week-end.

À Mons, le nombre d'ETP a diminué, mais cela a été partiellement compensé par un renforcement de la formation et du coaching . Control Room 2.0 a créé aussi davantage d'opportunités de promotion (postes de TO, CCN1, etc.).

La délégation syndicale a joué un rôle très actif par sa participation aux groupes de travail, en écoutant et remontant les préoccupations du terrain, en assurant que des collègues CCN3 et CCN2 soient bien représentés aux groupes de travail et en défendant nos priorités : emploi et pouvoir d'achat.

Pendant la phase d'évaluation, les représentants syndicaux ont participé activement : écoute des retours, identification des problèmes (comme l'introduction du roulement) et suivi de leur résolution.

Il a été convenu avec la direction que l'accord des organisations syndicales est indispensable pour introduire définitivement une nouvelle configuration.

4. Timing

Actuellement, les réunions ont lieu à Anvers, où la phase préparatoire se termine.

Les prochaines étapes sont :

Gand, Liège et Charleroi : lancement en mars 2026

Hasselt : mai 2026

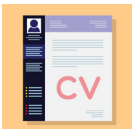
Bruges : octobre 2026

Anvers-Port : septembre 2026

Namur : janvier 2027

Ces dates peuvent encore être modifiées.

5. Emploi et épreuves internes 2026-2027



Le contingent de recrutement pour 2026 est de 97 agents. En comparant les ETP rémunérés et nécessaires, on constate surtout un problème à Hasselt, Gand et Berchem. À Bruxelles, de nombreux agents sont encore en formation.

Epreuves internes programmées :

TO : octobre 2026 et mai-juin 2027

Supervisor : novembre-décembre 2026 et février-mars 2027

CCN2 : décembre 2026 – janvier 2027

6. Retour des délégués

Lors du groupe de travail, les délégués ont souligné :

- un manque de personnel, notamment à Bruxelles et Hasselt ;
- des questions concernant les tâches de la permanence, parfois appelée à intervenir en cabine ;
- la nécessité de reprendre les conclusions de l'enquête « Hey ça va ? » ;
- le Control Room 2.0 est-il spécifique à chaque cabine ? → Oui. La méthodologie (groupes de travail, participation syndicale...) est la même, mais chaque cabine définit sa propre configuration ;
- fusion de postes : la fusion de postes en cas d'absence d'un agent demeure un problème. Nous rappelons que cette fusion se fait sur base volontaire.

Si vous avez encore des questions, remarques, suggestions, n'hésitez pas à interpeller votre délégué ou votre permanent.

Filip Peers & Tony Fonteyne

